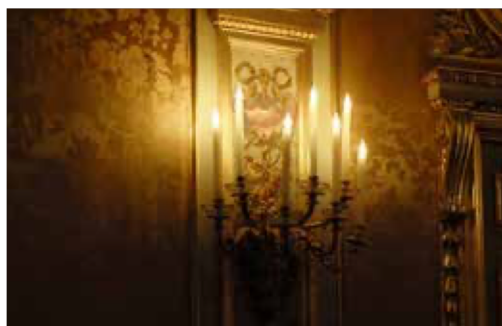
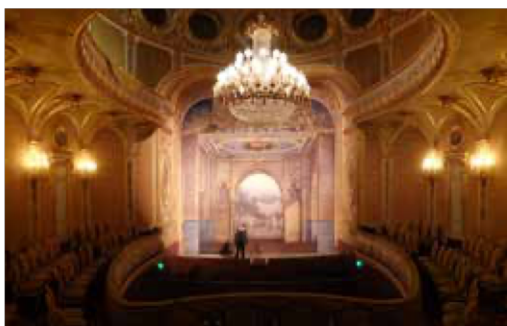


LA RESTAURATION DU THÉÂTRE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU



En 1854, sur ordre de Napoléon III, une nouvelle salle de spectacle a été aménagée, dans un bâtiment existant mais inachevé, la partie occidentale de l'aile Louis XV. Cette salle remplaçait celle créée au XVIII^e siècle dans l'aile de la Belle cheminée. L'architecte Hector Lefuel réussit à jouer des contraintes du lieu pour loger une salle de 430 places et la cage de scène, un vestibule, divers foyers et salons desservis par tout un jeu de circulations. Les travaux ont été conduits avec la plus grande célérité : le plan de la nouvelle charpente a été communiqué à l'entrepreneur le 22 février 1854 (ce qui suppose que les anciens appartements aient été préalablement démolis) ; les derniers mémoires des travaux de « sculpture en carton pierre », par Hubert frères, et de « peinture décorative », à Nolau et Rubé, le 9 février 1855. Dans l'intervalle avait été terminés la construction de pans de bois recouverts de plâtre, les ornements peints ou moulés en carton-pâte, les murs tendus de damas de soie et le plafond marouflé d'une grande huile sur toile, allégorie de la Musique et de la Poésie par André-Charles Voillemot.

A partir de novembre 1854, les quatre niveaux du nouveau théâtre – parterre, 1^{re} galerie avec la loge impériale, seconde galerie et loges grillées – avaient été pourvus d'un mobilier luxueux, recouvert en velours de laine, en damas capitonné ou encore en tapisserie tandis que les sols sont couverts de moquettes de laine. Eclairé par des bras de lumière et un grand lustre de bronze et de cristal, la salle était ainsi devenue un salon confortable propre à accueillir les fastes de la Cour.

Inauguré seulement le 13 mai 1857, le théâtre a été très peu utilisé. Les spectacles offerts par l'Empereur à ses invités, généralement des vaudevilles à la

mode, faisaient appel aux comédiens des « scènes parisiennes » protégées du couple impérial. Grevant directement la « cassette de l'Empereur, le coût des représentations (chauffage, éclairage, transport des comédiens et des décors) explique probablement qu'à peine dix spectacles aient été donnés à Fontainebleau de 1857 à 1868.

Le désintérêt pour le XIX^{ème} siècle explique probablement que la salle ait été presque oubliée jusqu'à récemment. On connaît une représentation de la Comédie française en 1936, qui n'amène qu'un rapide « toilettage », pour cacher les altérations. Un peu plus utilisée pendant l'occupation de 1940 par des officiers allemands mélomanes, la salle est rapidement fermée, sous la pression de l'architecte en chef du palais, Albert Bray, officiellement « pour raison de sécurité ».

Au début des années 1960, une étude de restauration avait été commandée, mais, suspendu à une levée de fonds, le projet est resté dans les cartons. Autres espoirs dans les années 1980, sans plus de succès. Finalement, en 2007, le soutien financier de l'émir d'Abou Dhabi a permis d'initier la restauration du théâtre.

Des projets au programme

Restaurer le théâtre ? En même temps qu'étaient lancées les études documentaires initiales, sous la conduite de Jacques Moulin mon prédécesseur, un comité scientifique était chargé d'élaborer le programme. L'arbitrage entre « conservation » et « usage » s'est rapidement révélé insoluble : les « patrimoniaux » s'opposant résolument aux modifications plus ou moins drastiques demandées par les partisans d'une réutilisation du théâtre.

En 2009, le renouvellement complet de la maîtrise d'œuvre et de la direction du château a amené à poser les questions différemment : le budget du mécène ne permettait ni la « mise aux normes » drastique envisagée par certains ni la réfection « à l'identique » évoquée par d'autres. Une approche plus modeste était donc nécessaire.

Premier point : si le théâtre était à ce point authentique, préservé et fragile, il convenait de le traiter comme tel, en privilégiant les visites, par petits groupes accompagnés. Restaurer un théâtre sans qu'il puisse fonctionner semblait néanmoins exclu : avec les services de sécurité et la commission d'accessibilité, la réflexion a porté sur « jusqu'où ne rien faire (ou presque), pour pouvoir utiliser le théâtre. La « jauge » a été fixée à moins de 200 places (parterre et première corbeille) pour 5 représentations par an, « l'exceptionnel » étant placé par les services de sécurité à cette fréquence-là.

Ces principes validés par le comité scientifique ont permis que soient lancées les études de conservation proprement dites, conjointement par la conservation du château et l'architecte. Avec l'objectif, j'y reviens, d'en faire le moins possible ». C'est-à-dire d'aller aussi loin que possible dans la conservation, sans remplacement. L'exemple de la conservation de 1588 m sur un total de 1660 m de damas de soie jaune est évidemment le plus spectaculaire. Sans négliger de travailler sur les mesures de conservation préventive (l'aména-

gement d'un véritable atelier de restauration dans le château pour permettre la restauration du mobilier in situ ; un traitement d'air soigné de l'ensemble salle-scène). Et traiter la question esthétique de la présentation, par un travail sur la restauration de l'éclairage historique.

La restauration en conservation

Les travaux ont commencé courant 2012 par une phase de dépollution (désamiantage) et un traitement du mobilier par anoxie, envoyé dans des ateliers extérieurs. Les travaux proprement dits de la première phase –salle, escalier, vestibule et salon impériaux- ont été conduits de novembre 2012 à avril 2014 (la restauration des couvertures, financée par le ministère de la Culture, ne sera achevée qu'en octobre 2014).

Travailler avec un programme parfaitement défini a permis de respecter un planning très contraint, la date de visite du mécène ayant été fixée pour d'autres impératifs que ceux de l'opération (inauguration de l'exposition de préfiguration du Louvre). La difficulté était de conduire conjointement des travaux structuraux lourds (consolidation de maçonneries martyrisées lors de la mise en place initiale ; planchers attaqués par la mûre ; passage des gaines du traitement d'air) et la restauration d'œuvres d'art (décors peints et / ou carton pierre ; lambris de soie ou moquettes restaurés in situ).

Sur un ouvrage aussi important, du point de vue dimensionnel, le défi était de réussir à conserver une cohérence. La comparaison avec la musique symphonique peut être ici évoquée : aucuns des ouvrages restaurés, aucune spécialité ne devait jamais prendre le pas sur l'autre. Et ici ont travaillé, pendant un peu plus d'une année, un peu plus de 150 personnes, suivant 22 spécialités (du tailleur de pierre au charpentier, de la restauratrice de tissus aux restaurateurs de décor peint, sur toile, plâtre ou métal, du restaurateur de luminaires à l'électricien et au chauffagiste). Conduits par une maîtrise d'œuvre à double tête, conservateur et architecte, assistés de 16 spécialistes, ingénieurs, éclairagistes, scénographe, etc...

D'une certaine manière et pour finir, tout tient ici par cette lumière « historique » que nous avons restaurée. Artifice de théâtre par définition. L'année 2015 devrait voir la reprise des travaux, l'achèvement et le remeublement des circulations et des petits salons, et la restauration des dispositifs scéniques.

Patrick Ponsot

architecte en chef des monuments historiques

